

R F A S

Revue française des affaires sociales

Appel à contribution pluridisciplinaire sur :

« Un regard renouvelé sur les ressources des jeunes : Ressources matérielles, soutien, accès aux capacités »

Pour le numéro d'avril-juin 2019

Le dossier sera coordonné par

Nicolas Charles¹, Mickaël Portela² et Émilie Raynaud³.

Cet appel à contribution s'adresse aux chercheurs en sociologie, économie, statistiques, science politique, démographie, histoire et droit ainsi qu'aux acteurs du champ de la protection sociale.

Les articles sont attendus avant le lundi 5 novembre 2018.

Les jeunes adultes⁴ constituent la population la plus exposée aux situations de pauvreté. Près d'un jeune de 18 à 24 ans sur quatre vit en dessous du seuil de pauvreté, soit plus d'un million d'entre eux⁵. Les jeunes sans diplôme, et ceux au chômage ou inactifs sont les plus exposés : six sur dix sont pauvres. Les jeunes sont particulièrement concernés par les difficultés à se loger, qu'il s'agisse de disposer d'un logement autonome et d'y rester ou de se loger dans de bonnes conditions (logements décents, proximité des zones d'emploi ou de formation). La

¹ Maître de conférences à l'Université de Bordeaux, collaborateur extérieur au bureau « Jeunesse et Famille » de la DREES.

² Chargé d'études au bureau « Jeunesse et Famille » de la DREES, chercheur au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET), rapporteur au Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

³ Cheffe du bureau « Jeunesse et Famille » de la DREES.

⁴ On ne définit pas dans cet appel à contribution de bornes d'âge strictes pour définir la jeunesse ou les jeunes adultes. Chaque contribution est libre de les fixer, ou pas, en fonction de la thématique traitée, des concepts ou des données mobilisés. On considèrera toutefois qu'en-deçà de 15 ans, les problématiques abordées ne relèvent pas du champ de la jeunesse.

⁵ En 2015, 1 164 000 de jeunes disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté monétaire selon l'Insee (source : enquête Revenus fiscaux et sociaux, CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee). Cela correspond à 26 % des jeunes femmes et 24 % des jeunes hommes.

compréhension de leurs conditions de vie et des inégalités d'accès à certaines ressources est devenue cruciale pour la puissance publique⁶.

Les ressources sont d'abord matérielles : ce sont les revenus tirés d'une activité rémunérée (emploi stable ou *job* ponctuel ou d'appoint). Ce sont aussi les aides publiques, y compris le bénéfice d'un logement à moindre coût dans des résidences universitaires ou des foyers⁷ ou les aides de la famille (sommes versées, dépenses prises en charge, logement à titre gracieux). . À cette période de la vie, ces ressources sont globalement souvent contraintes. Plus en détail, au sein de l'ensemble des jeunes adultes, elles sont inégalement réparties et dépendent fortement du milieu social d'origine.

En effet, au-delà des flux financiers, les ressources des jeunes relèvent également de transmissions symboliques et relationnelles (normes sociales, capital social et culturel,...) au sein de la famille, mais aussi par le biais de réseaux amicaux ou professionnels, qu'ils peuvent solliciter plus ou moins facilement. Ils disposent ainsi de ressources éducatives (diplôme mais aussi relations, réseaux, qui pourront être activés ultérieurement).

Les principaux modes d'accès des jeunes aux ressources (la famille, l'État, la participation au marché du travail) sont bien connus. Ils peuvent se cumuler ou se compléter. Ces interactions s'inscrivent dans un contexte national social, juridique et économique bien particulier : la crise économique et les difficultés d'accès au marché du travail spécifiques aux jeunes, le credo de la méritocratie scolaire, les principes « familialistes » du système français de protection sociale, les critères d'accès aux prestations et différents dispositifs (bornes d'âge) ont un impact sur les comportements et sur l'injonction à l'entraide familiale.

La *Revue française des affaires sociales* souhaite ainsi rassembler dans un dossier thématique des contributions qualitatives ou quantitatives en sciences sociales, sur **les ressources des jeunes au sens large**. La mesure ou le contour de ces ressources pourra y être interrogé. L'articulation des modes d'accès à ces ressources et **l'expérience que font les jeunes adultes eux-mêmes et leur entourage familial** de l'accès à ces ressources, de l'adéquation des politiques publiques, leurs représentations de ce qui constitue ou non des ressources pourront y figurer en bonne place. Les usages que font les jeunes de ces ressources, la façon dont ils les mobilisent au fil de leurs parcours, en route vers l'autonomie, feront aussi partie du champ d'analyse.

Des sources de données variées pourront être mobilisées : enquêtes statistiques nationales, entretiens qualitatifs, observations, etc. Les propositions transdisciplinaires ou d'articulation des méthodes qualitatives et quantitatives seront fortement appréciées, de même que les éclairages internationaux, dès lors qu'ils permettront d'interroger les normes sociales et familiales françaises de la jeunesse.

Cet appel à contribution propose **4 axes d'analyse** :

⁶ Agnès Buzyn, 2017, Lancement de la concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.

⁷ Prestations logement, bourses d'études, aides ponctuelles des collectivités locales, minima sociaux ou allocations prévues dans le cadre de dispositifs spécifiques aux jeunes en difficulté.

- Ressources matérielles et conditions de vie des jeunes
- Les inégalités d'accès aux ressources
- Au-delà des ressources matérielles : l'entourage des jeunes adultes, les formes de soutien et leurs justifications
- Les politiques publiques et les expériences de jeunesse

Axe 1 - Ressources matérielles et conditions de vie des jeunes

La situation en matière de ressources des jeunes Français est particulièrement marquée par une forte dépendance à l'égard de la famille et notamment aux aides financières reçues des parents. Ce rôle des parents comme principal pourvoyeur de ressources des jeunes découle en grande partie du cadre juridique français qui impose aux parents une aide à leurs enfants, dans le cadre de l'obligation d'entretien du le Code civil (articles 203 et 371-2). C'est plus généralement l'ensemble des règles d'attribution des droits sociaux en France qui conduit à cette situation pour les jeunes que Tom Chevalier qualifie de « citoyenneté sociale familialisée ».

Les jeunes qui rentrent sur le marché du travail occupent le plus souvent, à la première embauche et durant leurs premières années d'activités, des emplois précaires ne leur permettant pas d'accéder à l'indépendance financière par leurs propres moyens. Ceux qui se trouvent en dehors de l'emploi et des études, caractérisés par la figure nouvelle des NEETs⁸, sont d'autant plus exposés à des situations de vulnérabilité économique et sociale puisque le plus souvent exclus des minima sociaux et peu préparés à une insertion. Un questionnaire renouvelé sur l'accès à ces trois formes de ressources financières pour les jeunes adultes (famille, travail, aide publique), tenant compte **des invariants ou inflexions récentes notamment des solidarités familiales, des dispositifs de solidarité publique, ou liés à la conjoncture économique (crise et sortie de crise) et à l'accès au marché du travail** pourrait permettre une meilleure compréhension de la jeunesse aujourd'hui. Les formes d'interdépendance entre ressources provenant de la sphère privée, du travail ou publique sont aussi à questionner. Plusieurs niveaux d'analyses peuvent convenir : approches générationnelles, infranationales, nationales, comparatives...

Des propositions à caractère plus méthodologique sur les ressources matérielles et les conditions de vie des jeunes sont également attendues. La question d'une mesure adéquate de la pauvreté pour les jeunes adultes reste toujours largement ouverte. Les étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents sont exclus des mesures habituelles de pauvreté, du fait notamment des difficultés à prendre en compte l'ensemble des aides reçues de leurs parents et qui constituent leur principale ressource. Par ailleurs, des réflexions remettant en cause l'hypothèse de fongibilité des ressources des jeunes adultes au sein de leur ménage peuvent être menées. Faut-il développer **des approches plus individuelles des ressources** ? Comment y parvenir ? Au contraire, les approches dynastiques présentes dans la littérature économique sont-elles plus pertinentes ?

⁸ *Not in Education, Employment or Training.*

Le lien entre ressources financières et **conditions de vie**, s'il n'est pas automatique, est souvent fort. Sur ces questions les études menées sur l'ensemble des jeunes ne sont pas nombreuses, voire inexistantes⁹, hormis concernant les conditions et les difficultés d'accès à l'**autonomie résidentielle** : financer un logement autonome, vivre dans des logements décents, pouvoir habiter à proximité des zones d'emploi ou de formation universitaire. Cette autonomie n'est pas permise à tous, certains jeunes se trouvent dans des situations de cohabitation obligée, voire forcée. Des éclairages sur la situation de ces jeunes dont l'autonomie résidentielle est empêchée seraient intéressants.

D'autres dimensions des conditions de vie pourraient faire l'objet de contributions : le renoncement aux soins, les pratiques alimentaires des jeunes ou encore l'accès aux transports.

Bibliographie indicative

Castell L., Missegue N., Portela M., Rivalin R. et Thouilleux C. (2016), « Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans », *Les Dossier de la DREES*, DREES, n°8, novembre.

Chevalier T. (2016), « Citoyennetés socio-économiques des jeunes et stratégies de croissance : Suède, Allemagne, Royaume-Uni, France », in *Stratégies de croissance, emploi et protection sociale*, *Revue Française des affaires sociales*, n°2016/1, janvier-mars.

Herpin, N. et Verger, D. (1997). « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », *Économie et Statistique*, 308-309-310, p. 211-227.

Galland O. (2007), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, A. Colin, coll. U, 4ème édition.

Giret J.-F., Van de Velde C., Verley É. (2016), *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, Observatoire de la Vie étudiante, La Documentation française, coll. Études & recherches.

Grignon C. (1998), *La vie matérielle des étudiants. Logement, alimentation, santé*, La documentation Française.

Informations sociales (2016), *Jeunesse(s) : les voies de l'autonomie*, n°195, CNAF.

Papuchon A. (2014), « Les transferts familiaux vers les jeunes adultes en temps de crise : le charme discret de l'injustice distributive », in *Solidarités publiques et solidarités privées*, *Revue Française des affaires sociales*, n°2014/1-2, janvier-juin.

Portela M. (2018), « Alimentation, logement, transports : quelles dépenses pèsent le plus dans le budget des ménages étudiants et des jeunes adultes ? », *Études et Résultats*, DREES, à paraître, avril/mai.

Portela M., de Saint Pol T., et Alberola É. (2014), « Ressources et parcours vers l'indépendance des jeunes adultes en France », *Dossiers solidarité santé*, DREES, n°51, février.

⁹ L'étude récente de la DREES sur la consommation des jeunes, assez complète, ne porte par exemple que sur les jeunes qui ne vivent plus chez les parents (Portela, 2018).

Solard J. et Coppoletta R. (2014), « La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? », *Économie et Statistique*, n°469-470, p. 61-84.

Axe 2 – Les inégalités d'accès aux ressources

Des étudiants aux NEETs, les jeunes ne forment certainement pas une population homogène. Au-delà d'une réflexion générale, il serait également pertinent d'étudier l'accès aux ressources **de certaines populations particulières** et notamment celles qui constituent traditionnellement des angles morts de la sociologie de la jeunesse (le **monde rural**, les classes populaires, les jeunes issus de quartiers populaires, etc.). Les très jeunes parents pourraient également faire l'objet de travaux. Des catégories plus spécifiques, exposées à des situations d'**extrême précarité** comme les jeunes sans domicile fixe, en errance, étrangers isolés ou encore passés par la prison pourrait permettre d'ouvrir ce dossier sur une analyse des ressources financières obtenues en dehors du marché classique du travail, peu pensées dans les politiques publiques et pourtant indispensables à leur survie. La situation des jeunes sortants de prison, ainsi que des réfugiés bénéficiant de la protection subsidiaire de moins de 25 ans, qui n'ont depuis septembre 2017 plus accès à l'allocation temporaire d'attente (ATA) pourrait être interrogée. Enfin, les trajectoires d'insertion des jeunes sortants de l'**aide sociale à l'enfance**, qui subissent le couperet de la fin de l'accompagnement et des prestations à 20 ans nous intéressent aussi particulièrement.

Des travaux sur **les étudiants** sont également attendus. Bénéficier de l'aide financière de ses parents pour payer ses études ou devoir par soi-même les financer constitue l'un des principaux vecteurs d'inégalité à la fois d'accès à la formation et de réussite scolaire. Les travaux économiques sur données françaises s'accordent à présent pour identifier un rôle négatif sur la réussite scolaire des emplois étudiants qui n'ont aucun lien avec les études. En revanche, le lien entre aides financières, accès aux prestations et travail pendant les études n'est pas encore clairement identifié. Quelles sont les motivations de ces jeunes: **l'absence d'aides des parents, l'accès relativement limité aux revenus sociaux ? Seuls les étudiants « pauvres » sont-ils amenés à travailler ?** Au-delà de la seule dimension instrumentale du travail, les « petits boulots » des étudiants font l'objet d'**usages sociaux différents selon les jeunes**, difficilement dissociables du milieu social dont ceux-ci sont issus. Alors même que l'alternance et toutes les expériences professionnelles sont identifiées comme des vecteurs d'une insertion professionnelle réussie, certains jeunes tirent bénéfice du travail et d'autres font face à des situations d'enlèvement dans des emplois précaires. Un questionnement renouvelé (économique, sociologique ou socio-historique) sur cette thématique serait apprécié.

Bibliographie indicative

Agora Débats/Jeunesses (2012), Les jeunes vulnérables face au système d'aide publique, n°62, 2012/3, INJEP, Presses de Sciences Po.

Béduvé C. et Giret J.-F. (2004), « Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ? », *Économie et Statistique*, n°378-379, p. 55-83.

Fréchon I. et Robette N. (2013), « Les trajectoires de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance de jeunes ayant vécu un placement », *Difficultés vécues dans l'enfance et conséquences à l'âge adulte*, *Revue Française des affaires sociales*, n°2013/1, janvier-mars.

OCDE (2017), « Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif : quelles mesures adopter ? », *Panorama de la société 2016*.

Pinto V. (2014), À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulot », Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».

Régnier-Loilier A. (2017), « Étudier et avoir des enfants – contexte de survenue des grossesses et conséquences sur les études », *OVE Infos*, n°36, Observatoire de la vie étudiante, octobre.

Wolff F.-C. (2017), « Activité rémunérée et temps consacré aux études supérieures », *Revue économique*, n°6, vol. 68, p. 1005-1032.

Axe 3 - Au-delà des ressources matérielles : l'entourage des jeunes adultes, les formes de soutien et leurs justifications

La famille, les groupes de pairs, le travail, l'État proposent des ressources au-delà de la sphère financière et matérielle. La polysémie des mots comme « aide », « soutien », « solidarité », « don » en est l'un des révélateurs.

C'est sans doute dans la famille que ces multiples dimensions prennent le plus de sens. Les aides en temps ou en service sont ainsi identifiées dès le début des années 1990, notamment dans les travaux de Claudine Attias-Donfut à partir de l'enquête *Trois générations* menée par la CNAV en 1993. Néanmoins, ces aides peuvent être considérées comme relevant encore d'une forme d'échange économique¹⁰. Or intensité et qualité du lien familial constituent une aide et une ressource pour les jeunes. Ceux qui en sont dépourvus, à la suite de ruptures familiales ou de conflits, sont souvent plus exposés aux difficultés. Le soutien moral, dont la notion même pourra être interrogée ici, peut prendre des formes très variées : de « l'aide élémentaire de réconfort » (Déchaux, 2007) sans réel investissement, au soutien psychologique, voire à l'accompagnement du jeune dans toutes les étapes du passage à l'âge adulte. Ce dossier de la RFAS sera donc l'occasion de se questionner sur **cette ressource que constitue la famille** en plus des relations d'échange économique. Quelles sont les aides non monétaires reçues par les jeunes ? Quels sens prennent-elles pour les jeunes et leurs familles ? La qualité des liens avec les parents favorise-elle l'accès à l'indépendance pour les jeunes adultes ?

¹⁰ En effet, il s'agit d'un travail domestique qu'il est possible de monétiser selon diverses hypothèses.

Compte tenu de l'importance du soutien familial, qu'il soit financier, matériel ou relationnel, des contributions permettant de **mieux comprendre ses justifications** seraient fortement appréciées. Le regard pourrait ainsi se porter non seulement sur les jeunes, mais aussi sur ceux qui apportent leur soutien : les parents et beaux-parents, les grands-parents, les conjoints des jeunes adultes, les frères, les sœurs, etc. Au registre des justifications, les normes éducatives ou parentales, les principes de justice à l'œuvre dans notre société, le poids de la norme scolaire en France qui explique que parents et enfants fassent de nombreux sacrifices pour réussir à « se placer », pourraient être mobilisés. Les travaux d'ethnocomptabilité également : derrière l'exercice comptable de l'estimation financière des aides apportées, aussi précis soit-il, intervient une forme **d'évaluation de la valeur des aides qui ne peut être détachée d'aspects relationnels et sociaux**.

Dans une perspective d'observation **des parcours** ou trajectoires, la possibilité pour les jeunes de **faire usage de ce soutien familial, ou pas**, est une question importante. Les jeunes qui, face à une situation de pauvreté par exemple, sont retournés vivre chez leurs parents, en sont une illustration. Ces jeunes mettent par ailleurs en lumière la vulnérabilité et les difficultés de ceux qui ne peuvent pas bénéficier du soutien familial ou qui ne souhaitent pas activer certaines ressources latentes.

Les pairs peuvent également constituer un soutien et une ressource pour les jeunes. Amis, relations professionnelles, ou autres, l'intérêt des **réseaux** a souvent été rappelé par la littérature socio-économique. En quoi constituent-ils une ressource pour les jeunes ? Dans quelles circonstances se substituent-ils aux réseaux de parenté ? Par ailleurs, pour ces générations de l'ère numérique, les réseaux sociaux, dont elles sont les principales utilisatrices, apportent-ils un soutien au développement des jeunes ou dans leur passage à l'âge adulte ? Sur cette dernière question, les bénéfices des réseaux sociaux dans l'accès à l'emploi des jeunes pourraient être une entrée possible.

Enfin, comptent **l'environnement** dans lequel évoluent les jeunes et leur plus ou moins grande **proximité à certains services** (services d'information, centres de santé, missions locales et autres services d'insertion sociale et professionnelle, équipements sportifs, lieux culturels et de loisirs), ainsi que la possibilité d'y avoir recours. L'accès à un accompagnement à l'orientation et à la construction de son parcours d'études en est une illustration. Par ailleurs, la possibilité d'échanger entre pairs, dans des lieux autres que la famille, l'école, sont autant de moyens permettant aux jeunes un accès propre à leur autonomie. Des contributions autour de l'accès et du recours à ces services par les jeunes adultes seraient appréciées.

Bibliographie indicative

Attias-Donfut C. (1995), « Le double circuit des transmissions », dans Attias-Donfut C. (dir.), Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État, Paris, Nathan, coll. Essais et Recherches.

Déchaux J.-H. et Herpin N. (2004), « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et Statistique*, n°373, pp. 3-32.

Déchaux J.-H. (2007), « La bienveillance fraternelle et ses limites : le soutien moral entre germains adultes », *L'année sociologique*, vol.57, n°1, pp.179-206.

Informations sociales (2016), *Jeunesse(s) : les voies de l'autonomie*, n°195, CNAF.

Le Pape M.-C., Portela M., et Tenret É. (2016), « Quand on aime, on ne compte pas - Difficultés méthodologiques et stratégies de questionnement dans les enquêtes sur les aides matérielles et financières apportées aux jeunes adultes par leur famille », *Les Dossiers de la DREES*, n°4, août.

Paugam S. et Zoyem J.-P., 1997, « Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, pp.187-210.

Perrin-Heredia A. (2011), « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, vol 3 (84), p. 69-92.

Wolff F.-C. (2012), « Les parents sont-ils vraiment si peu altruistes ? », *Revue économique*, n°2, vol. 63, pp. 315-337.

Axe 4 - Les politiques publiques et les expériences de jeunesse

Les politiques de jeunesse en France sont marquées par le souci de donner une place aux jeunes dans la société. Les dispositifs d'action publique prennent des formes variées. Ils peuvent avoir une visée préventive, incitative, éducative ; ils peuvent relever d'un accès à un droit (formation, logement...) ou simplement apporter une ressource financière nécessaire à la subsistance de l'individu. Ils se caractérisent bien souvent par des bornes d'âge, ou se construisent en lien avec des statuts (étudiant, salarié, chômeur...). Cet axe propose de mettre en évidence les interactions entre les politiques publiques, le contexte normatif et les expériences individuelles.

De façon transverse aux sociétés occidentales, la jeunesse s'est allongée, l'entrée dans la vie active comme dans la vie familiale ayant été retardée. En matière de cycle de vie, à chaque âge prédomine un rôle social, et la jeunesse est plus qu'ailleurs, rattachée à une période de formation.

En France, la famille joue un rôle essentiel dans l'accompagnement vers l'autonomie. Ce modèle français relève d'abord d'un ensemble de politiques publiques qui informent sur ce qu'est la société française. L'État social est progressivement devenu un véritable prescripteur en matière d'âge en contribuant à façonner les rôles sociaux selon l'âge, indépendamment des préférences et des capacités des individus, ce qui souligne l'existence d'une société dirigée par une véritable « police des âges », comme le dit bien Annick Percheron. Les propositions pourront présenter la **crystallisation des normes d'âges** autour de la jeunesse via les politiques publiques réglementant les rapports entre âge, travail et protection sociale,. Ces normes sont juridiques et administratives (seuils d'âge pour les prestations sociales, « obligation d'entretien » des enfants par leurs parents, etc.). Elles sont également bien

souvent sociales, au sens où elles ne constituent pas une règle explicite mais structurent la façon de penser des individus et de construire des politiques publiques. Comment **saisir ces normes sociales par définition très implicites** ? L'analyse des dispositifs d'action publique, dans leur mise en œuvre apparemment la plus technique, constitue une piste intéressante pour donner à voir les normes sociales qui structurent notre société, à la manière des analyses de la justice sociale au travers de la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur et du financement des étudiants.

L'idée que la jeunesse constitue un temps dédié à l'éducation et à la formation repose sur une forme de division du travail social, caractéristique de la constitution des sociétés modernes. Pour autant elle prend une forme extrême en France. Par exemple, les organisations représentatives étudiantes s'opposent ainsi encore fortement au travail salarié et adhère à l'idéal de l'étudiant traditionnel, engagé à temps plein dans ses études. Dans d'autres pays, ces emplois durant les études s'inscrivent dans un parcours classique de l'étudiant, favorisés par l'administration éducative et par le droit du travail national (Vultur M. et Papinot Ch., 2010). La lutte contre le décrochage est devenue un enjeu pour les jeunes qui sortent de ce cadre éducatif. Les instruments d'action publique pourront être analysés de façon comparative pour souligner les particularités françaises et les dynamiques à l'œuvre.

Parmi les jeunes qui ne sont plus en études, c'est l'accès aux minima sociaux qui pose la question des seuils et des normes d'âge. De récentes inflexions de ces pratiques sont en cours, notamment avec la mise en place de la Garantie Jeunes. Celle-ci introduit la possibilité, pour un jeune avant 25 ans, qui n'est pas soutenu par sa famille alors même qu'il peut vivre chez ses parents, de bénéficier d'un accompagnement et d'une allocation (à la hauteur d'un RSA). Ce dispositif met ainsi en exergue une forme de vulnérabilité « familiale » pour certains jeunes et questionne le principe cardinal de l'obligation d'entretien. **Une réflexion sur les bornes d'âge d'accès aux minima sociaux pourrait être abordée dans ce dossier.**

Les propositions pourront analyser aussi l'impact de l'inertie de ces normes sociales sur l'expérience des individus, la façon dont ces imaginaires sociaux sont entretenus et réinterprétés par les jeunes et leurs représentants (organisations de jeunesse et représentatives étudiantes notamment) ou la façon dont ces normes sociales façonnent les instruments de l'action publique de façon insidieuse. Au fond, il peut également s'agir de montrer **ce que les normes sociales produisent sur les individus et sur l'action publique.**

Des réflexions en matière de politique publique pourraient s'intéresser également aux transformations à mener dans ces politiques, vers une politique de l'individu plus que du statut, et ses conséquences sur le passage à l'âge adulte des jeunes.

Bibliographie indicative

Charles, N. (2015). *Enseignement supérieur et justice sociale. Sociologie des expériences étudiantes en Europe*, Paris: La Documentation française.

Dumollard M. et Lima L. (2016), *Le droit des jeunes, Agora débats/jeunesses*, n°74, INJEP, Presses de Sciences Po.

Esping-Andersen G. ([1990] 1999), *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF.

Gautié J. (2018), *Rapport final d'évaluation de la Garantie Jeunes* : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/autres-publications/article/la-garantie-jeunes-evaluation-du-dispositif>

Loncle P., (2010), *Politiques de jeunesse: Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Percheron A. (1991), « *Police et gestion des âges* », in Rémond R. et Percheron A. (dir), *Age et politique*. Paris : Economica, p. 111 - 139.

Van de Velde C. (2008), *Devenir adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».

Vultur M. et Papinot Ch. (2010), *Les jeunes au travail. Regards croisés France-Québec*, Presses de l'Université Laval.

Des informations complémentaires sur le contenu de cet appel à contribution peuvent être obtenues auprès des coordonnateurs aux adresses suivantes :

nicolas.charles@u-bordeaux.fr

Mickael.PORTELA@sante.gouv.fr

Emilie.RAYNAUD@sante.gouv.fr

Les auteurs souhaitant proposer à la revue un article sur cette question devront l'adresser accompagné d'un résumé et d'une présentation de l'auteur

(cf. les « conseils aux auteurs » de la RFAS [en ligne] <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/revue-francaise-des-affaires-sociales/> /)

à cette adresse:

rfas-drees@sante.gouv.fr

avant le 5 novembre 2018